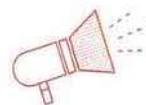




ACTU

MANIFESTATION

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, OÙ ES-TU ?



 laurence duca

Le 5^e colloque « Les défis bâtiment santé » s'est déroulé le 2 juin 2015 au centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Retour sur cette journée axée sur la qualité de l'air intérieur, abordée notamment à travers la question de la précarité énergétique et des immeubles performants.

Organisé par l'association Bâtiment santé plus et le réseau RISEB, sous l'égide du docteur Suzanne Déoux, le colloque a dressé un état des lieux alarmant de la qualité de l'air intérieur (QAI) et exposé ses conséquences sur la santé des usagers. En effet, polluants, vapeur d'eau et gaz (CO₂ et racon notamment) restent souvent confinés dans les pièces par manque de ventilation, occasionnant des problèmes physiques et psychiques. Qu'ils représentent des institutions (Ademe, PUCA, CSTB, faculté de médecine de Nantes, etc.) ou des associations (AQC, CLCV29, Medieco), tous les intervenants ont montré que même dans des constructions qualifiées d'« exemplaires »,

les débits d'air ne sont pas conformes à la réglementation et ne permettent pas d'assurer un taux de renouvellement optimum. Une réflexion d'ensemble doit donc être menée de la conception à l'exploitation, mais surtout durant la construction. Les critères à prendre en compte sont variés : les besoins des usagers, le positionnement de l'installation et des bouches d'entrée d'air, le taux de ventilation par occupant, le choix des matériaux mis en œuvre, la propreté-étanchéité-isolation des réseaux et l'entretien des appareils – par exemple le changement des filtres tous les quatre à six mois pour garantir les performances.

Les sociologues ont souligné à quel point les utilisateurs, la maîtrise d'œuvre et les artisans, s'ils ne sont pas eux-mêmes touchés par des soucis de santé, restent étrangers à la question de la qualité de l'air intérieur. Il y a donc urgence à sensibiliser à la fois le grand public et tous les acteurs de la construction. À quelques mois de la COP21, les organisateurs ont insisté : « La transition énergétique ne doit pas transiger avec la santé ! » ♦

Pour en savoir plus
www.defisbatimentsante.fr
www.ekmagazine.fr



Rehabilitation exemplaire

Le trophée Bâtiment santé 2015 a été décerné à l'école maternelle du centre à Aix-les-Bains (73). Cette réhabilitation d'un édifice des années 1930, réalisée en 2011 par icm Architecture, Kéops ingénierie & acoustique et Cetralp, concilie enjeux sanitaires et préoccupations énergétiques et environnementales.